

**QUESTION ORALE POSEE PAR M. JEAN-JACQUES PANUNZI
GROUPE « RASSEMBLER POUR LA CORSE »**

OBJET : **Création d'une Ecole de la 2^e chance en Corse du Sud.**

Monsieur le Président,

Pour aider à l'intégration professionnelle et sociale durable des jeunes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi, ont été créés en France des Écoles dites de la 2^e chance.

Innovant, ce dispositif entend offrir aux 15-25 ans pour qui l'école n'a pas été un succès, et en particulier à ceux issus des quartiers prioritaires, une formation de 6 à 12 mois pour leur permettre de maîtriser des savoirs de base essentiels comme la lecture, l'écriture, les mathématiques ou l'informatique.

Pendant cette période, les élèves sont également amenés à faire des stages en alternance pour découvrir le monde du travail, ses contraintes, ses possibilités. A la fin de leur scolarité, ils peuvent ainsi obtenir un certificat qui indique leur niveau de compétences et leur sert de passeport pour entrer dans la vie active.

Là où elles existent, c'est-à-dire dans 18 régions et 47 départements, ces écoles ont aujourd'hui démontré leur efficacité. Selon le dernier rapport publié par l'Observatoire National des ZUS, 59 % des stagiaires trouvent en effet une sortie positive au terme de leur parcours : 24 % directement vers l'emploi et 35 % en formation qualifiante ou en alternance.

Parce que conscient de l'enjeu, le précédent Gouvernement avait ainsi fait de ce dispositif d'accès à l'emploi l'une de ses priorités et œuvré en faveur de sa généralisation sur tout le territoire, soutenu en cela par la Présidente de la Fondation des Ecoles de la 2^e Chance, Madame Edith CRESSON.

En Corse, grâce au concours du Fonds Social Européen, de l'Etat, et de notre Collectivité, seule la Ville de Bastia dispose d'une telle structure, présidée d'ailleurs par notre collègue Jean ZUCCARELLI. En revanche, aucun dispositif du genre n'existe encore à ce jour en Corse-du-Sud en dépit des statistiques inquiétantes sur cette classe d'âge, dont on sait qu'elle est faiblement diplômée

(33 % sont sans diplôme et seulement 10 % ont un diplôme post-bac) et particulièrement exposée au chômage (20 % sont demandeurs d'emplois).

Pourtant une initiative forte a été prise en décembre dernier par le Conseil général de Corse du Sud.

En plus des outils déjà mis en œuvre destinés à favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail, la collectivité départementale a en effet retenu comme action prioritaire la création d'une Ecole de la 2^e chance à Ajaccio, identifiant au passage – compte tenu de son expertise et de l'expérience acquise sur de précédents dispositifs identiques en termes d'enjeu – le Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse comme porteur de projet.

Aussi, cette initiative a-t-elle immédiatement été communiquée aux partenaires financiers naturels dans ces dossiers que sont l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse, via la saisine simultanée du Préfet de Région et du Président du Conseil Exécutif.

Depuis, si plusieurs échanges fructueux ont pu avoir lieu avec le CSJC ainsi qu'avec l'ensemble des financeurs potentiels de la zone d'emploi et les partenaires de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes que sont la DIRECCTE, la mission locale d'Ajaccio ou Pôle Emploi, manque toujours à l'appel notre Collectivité.

Alors que le projet est pour ainsi dire aujourd'hui bouclé d'un point de vue technique et pédagogique, qu'un calendrier a même été élaboré avec une ouverture prévisionnelle en septembre prochain, l'absence de réponse de notre part est des plus fâcheuses. Car si elle devait perdurer, elle marquerait ni plus ni moins que l'avortement de cette initiative ; les crédits spécifiques de l'Etat ne pouvant être mobilisés que sous réserve de l'engagement de la CTC, qui dispose de la compétence en matière de formation, à soutenir le projet.

Aussi, Monsieur le Président, les porteurs de ce projet d'Ecole de la 2^e chance en Corse du Sud, les partenaires qui se sont engagés et plus encore nos jeunes, attendent aujourd'hui une réponse claire de votre part.

Je le répète : notre Collectivité a compétence en matière de formation, elle a soutenu un dispositif identique en Haute-Corse et elle affiche même aujourd'hui, en ces périodes que nous savons difficiles, la volonté de s'engager de plus en plus hors terrain, dans le champ du social.

Aussi je veux croire, d'autant plus après la lecture de votre projet de Padduc, que notre Collectivité saura être au rendez-vous en mobilisant tous les moyens pour accompagner ce beau projet et offrir ainsi un tremplin à nos jeunes sans qualification. Parce que ce qui coûte le plus cher à la société, ce qui coûte le plus cher à l'économie, c'est de laisser une partie de sa jeunesse à la dérive.

Je vous remercie.